

Ministère  
de la Sécurité  
publique

# Analyse prospective de la population carcérale des établissements de détention du Québec

2018-2019 à 2028-2029



**Analyse et rédaction**

BERNARD CHÉNÉ, Ph. D.  
Division de la recherche, de la reddition de compte  
et de l'évaluation de programme  
Direction générale adjointe aux programmes,  
au conseil et à l'administration  
Direction générale des services correctionnels

**Gestion administrative du projet**

KARINE PELLETIER  
Direction générale adjointe aux programmes,  
au conseil et à l'administration  
Direction générale des services correctionnels

**NOTE** : Dans le présent rapport, l'usage du genre masculin a pour seul but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISBN : 978-2-550-87557-4 (version PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2020**

# Sommaire

Les Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique (MSP) réalisent annuellement une analyse prospective de la population carcérale des établissements de détention (ED) du Québec. Ce type de démarche vise à s'assurer que les infrastructures carcérales répondent aux besoins actuels et futurs, des personnes prévenues ou condamnées, en matière d'hébergement ainsi que de programmes et d'activités de réinsertion sociale.

L'analyse prospective de 2018-2019 à 2028-2029 projette la population moyenne quotidienne en institution (PMQI) et le nombre moyen de personnes détenues pour une peine discontinue (NMPD) selon deux scénarios :

1. répétition des variations de la période de 2014-2015 à 2018-2019;
2. répétition des variations de la période de 2009-2010 à 2018-2019.

Selon les scénarios, la PMQI totale diminuera pour glisser à 3 949 ou 4 334 personnes en 2028-2029 par rapport à 4 377 personnes en 2018-2019. La PMQI des ED pour hommes déclinera, alors que la PMQI des ED pour femmes connaîtra soit une stabilité soit une croissance.

Les projections de la PQMI laissent entrevoir globalement un bon surplus de places dans les ED pour femmes (de 33 à 124 places) et un fort surplus dans ceux pour hommes (de 545 à 885 places). Toutefois, retenons que les deux scénarios simulent un grand manque aux ED d'Amos, de Rivière-des-Prairies et de Saint-Jérôme, soit de 450 à 650 places, de même qu'à l'ED de Québec – secteur féminin (de 10 à 30 places).

L'augmentation récente de la capacité carcérale et la diminution anticipée de la PMQI amélioreront la qualité de la prise en charge des personnes incarcérées. Toutefois, des choix seront à faire pour le manque de places qui se perpétue pour trois ED. Puisque certains ED connaissent et continueront de connaître un surplus de places, la vocation suprarégionale de certains ED contribuera à l'équilibre entre le nombre de lits disponibles et le nombre de personnes incarcérées.

Si la situation en 2018-2019 montre un surplus de places pour les personnes détenues purgeant une peine discontinue, ce ne sera plus le cas en 2028-2029. En effet, certains ED, notamment ceux du réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec, connaîtront un plus ou moins grand manque de places.

Les Services correctionnels travaillent constamment à l'amélioration des conditions de détention, visant un plein encellulement individuel et la disponibilité de locaux permettant l'offre de programmes et d'activités de réinsertion sociale. Les conditions d'incarcération continueront de s'améliorer d'ici 2028-2029.

# Table des matières

Sommaire.....	i
Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iii
Introduction .....	1
Situation en 2018-2019.....	1
Situation en 2028-2029.....	4
Scénarios .....	4
Population moyenne quotidienne en institution.....	4
Nombre moyen de peines discontinues .....	6
Conclusion .....	9
Annexe 1 – Détails méthodologiques .....	10
Annexe 2 – Modèle prospectif .....	11

# Liste des tableaux

Tableau 1 – Situation en 2018-2019 selon le sexe (PMQI) .....	1
Tableau 2 – Situation en 2018-2019 selon l'ED (PMQI) .....	2
Tableau 3 – Situation en 2018-2019 selon le sexe (NMPD) .....	2
Tableau 4 – Situation en 2018-2019 selon l'ED (NMPD) .....	3
Tableau 5 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et l'ED (PMQI) .....	6
Tableau 6 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et l'ED (NMPD) .....	8
Tableau 7 – Répartitions réelle et théorique de la PMQI en 2018-2019 selon l'ED .....	10

# Liste des figures

Figure 1 – PMQI de 2028-2029 selon le scénario, le sexe et le type d'ED .....	4
Figure 2 – Taux d'occupation en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (PMQI) .....	5
Figure 3 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (PMQI) .....	5
Figure 4 – NMPD de 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED .....	6
Figure 5 – Taux d'occupation en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (NMPD) .....	7
Figure 6 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (NMPD) .....	7

# Introduction

L'analyse prospective de la population carcérale des ED du Québec de 2018-2019 à 2028-2029 s'inscrit dans la suite des précédentes analyses prospectives produites par le MSP. La méthodologie (annexe 1) et le modèle prospectif (annexe 2) sont fiables et restent les mêmes. La première section présente la situation en 2018-2019. La deuxième section décrit les scénarios et les résultats des projections de la PMQI et du NMPD en 2028-2029. Ces données sont présentées selon le réseau correctionnel, l'ED et le sexe.

## Situation en 2018-2019

En 2018-2019, la PMQI se compose de 4 377 personnes (270 femmes et 4 107 hommes), ce qui représente un besoin<sup>1</sup> de 4 908 places pour héberger les personnes prévenues et celles condamnées à une peine continue (tableau 1). D'une part, les deux ED pour femmes<sup>2</sup> présentent un taux d'occupation de 58 % et un surplus de 178 places. D'autre part, les ED pour hommes ont un taux d'occupation de 93 %, ce qui représente un surplus de 351 places<sup>3</sup>.

**Tableau 1 – Situation en 2018-2019 selon le sexe (PMQI)**

	PMQI	Besoin de places	Capacité carcérale	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Femmes (ED pour femmes)	218	245	423	58 %	178
Femmes (ED pour hommes)	52	59	0	-	-59
Hommes (ED pour hommes)	4 107	4 604	5 014	93 %	410
<b>Total</b>	<b>4 377</b>	<b>4 908</b>	<b>5 437</b>	<b>83 %</b>	<b>529</b>

Onze ED présentent un surplus de places et cinq ED présentent un manque de places (tableau 2). Les ED de Montréal (+697 places), Leclerc de Laval (+198 places) et de Sorel-Tracy (+101 places) ont les plus grands surplus. À l'inverse, les ED de Saint-Jérôme (-309 places), de Rivière-des-Prairies (-261 places) et d'Amos (-171 places) voient les plus grandes pénuries de places. Le déficit est très prononcé au réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec (RCO) (-433 places), alors que le réseau correctionnel de Montréal (RCM) connaît un large surplus (+634 places). Le réseau correctionnel de l'Est-du-Québec (RCE) enregistre un certain surplus (+328 places).

1. Le besoin de places se calcule en multipliant la PMQI par 1,12.
2. Ceux-ci hébergent toutes les femmes condamnées et les femmes prévenues incarcérées aux ED Leclerc de Laval et de Québec – secteur féminin.
3. Les ED pour hommes hébergent tous les hommes condamnés, tous les hommes prévenus et les femmes prévenues autres que celles des ED Leclerc de Laval et de Québec – secteur féminin.

**Tableau 2 – Situation en 2018-2019 selon l'ED (PMQI)<sup>4</sup>**

	PMQI	Besoin de places	Capacité carcérale	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Baie-Comeau	53	60	107	56 %	47
New Carlisle	64	72	153	47 %	81
Québec – secteur féminin	68	77	57	135 %	-20
Québec – secteur masculin	533	597	688	87 %	91
Rimouski	105	118	121	98 %	3
Roberval	164	184	241	76 %	57
Sept-Îles	27	31	55	56 %	24
Trois-Rivières	240	269	314	86 %	45
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>1 254</b>	<b>1 408</b>	<b>1 736</b>	<b>81 %</b>	<b>328</b>
Leclerc de Laval	150	168	366	46 %	198
Montréal	629	705	1 402	50 %	697
Rivière-des-Prairies	716	802	541	148 %	-261
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>1 495</b>	<b>1 675</b>	<b>2 309</b>	<b>73 %</b>	<b>634</b>
Amos	290	325	154	211 %	-171
Hull	191	214	232	92 %	18
Saint-Jérôme	556	623	314	198 %	-309
Sherbrooke	332	372	300	124 %	-72
Sorel-Tracy	259	291	392	74 %	101
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>1 628</b>	<b>1 825</b>	<b>1 392</b>	<b>131 %</b>	<b>-433</b>
<b>Total</b>	<b>4 377</b>	<b>4 908</b>	<b>5 437</b>	<b>90 %</b>	<b>529</b>

Le taux d'occupation chez les personnes détenues condamnées à une peine discontinue est de 34 % dans les ED pour femmes et de 78 % dans ceux pour hommes (tableau 3). Ces taux se traduisent par un surplus de 194 places pour l'hébergement de ces personnes (39 dans les ED pour femmes et 155 dans les ED pour hommes).

**Tableau 3 – Situation en 2018-2019 selon le sexe (NMPD)<sup>5</sup>**

	NMPD	Besoin de places	Nombre de places <sup>6</sup>	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Femmes (ED pour femmes)	20	20	59	34 %	39
Femmes (ED pour hommes)	25	25	0	-	-25
Hommes (ED pour hommes)	509	509	689	78 %	180
<b>Total</b>	<b>554</b>	<b>554</b>	<b>748</b>	<b>74 %</b>	<b>194</b>

4. Les écarts pour les totaux s'expliquent par l'arrondissement des chiffres.

5. Les écarts pour les totaux s'expliquent par l'arrondissement des chiffres.

6. Il s'agit du nombre de places réservées par les ED pour l'hébergement des intermittents, notamment des matelas sur le sol dans les gymnases.

Seul l'ED de Saint-Jérôme connaît un manque de places pour les personnes condamnées à une peine discontinue (tableau 4). Notons les surplus aux ED de Montréal (70 places), Leclerc de Laval (31 places) et de Sherbrooke (23 places).

**Tableau 4 – Situation en 2018-2019 selon l'ED (NMPD)<sup>7</sup>**

	NMPD	Besoin de places	Nombre de places	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Baie-Comeau	5	5	8	63 %	3
New Carlisle	6	6	6	100 %	0
Québec – secteur féminin	7	7	15	47 %	8
Québec – secteur masculin	74	74	96	77 %	22
Rimouski	13	13	34	38 %	21
Roberval	25	25	30	83 %	5
Sept-Îles	2	2	16	13 %	14
Trois-Rivières	45	45	48	94 %	3
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>177</b>	<b>177</b>	<b>253</b>	<b>70 %</b>	<b>76</b>
Leclerc de Laval	13	13	44	30 %	31
Montréal	130	130	200	65 %	70
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>143</b>	<b>143</b>	<b>244</b>	<b>59 %</b>	<b>101</b>
Amos	12	12	13	92 %	1
Hull	30	30	30	100 %	0
Saint-Jérôme	70	70	58	121 %	-12
Sherbrooke	47	47	70	67 %	23
Sorel-Tracy	75	75	80	94 %	5
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>234</b>	<b>234</b>	<b>251</b>	<b>93 %</b>	<b>17</b>
<b>Total</b>	<b>554</b>	<b>554</b>	<b>748</b>	<b>74 %</b>	<b>194</b>

7. Les écarts pour les totaux s'expliquent par l'arrondissement des chiffres.

# Situation en 2028-2029

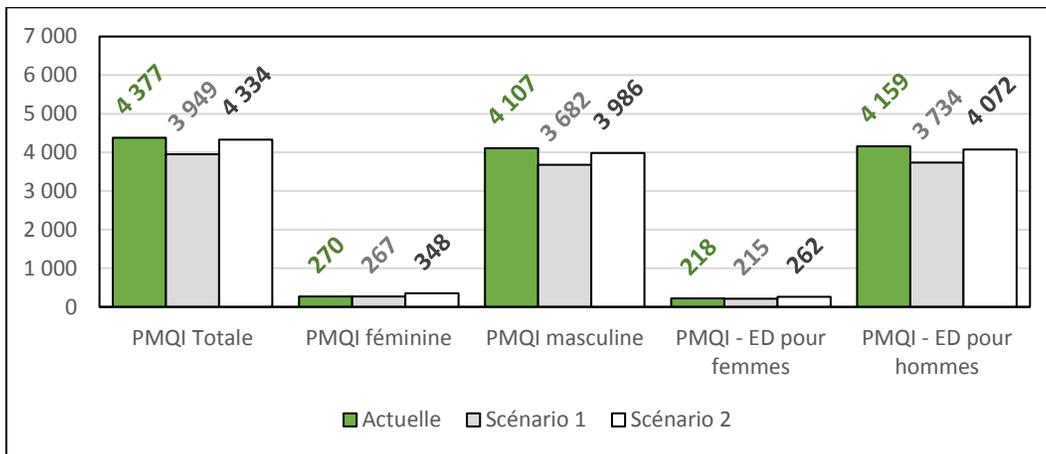
## Scénarios

L'objectif de l'analyse prospective est de faire ressortir les enjeux à l'égard des infrastructures carcérales et de la gestion des personnes incarcérées (PI). Les résultats permettront, entre autres, de cibler les ED pour lesquels la capacité carcérale sera insuffisante pour la garde des personnes qui leur sont confiées. Pour y arriver, nous utilisons deux scénarios. Le premier est fondé sur les variations observées entre 2014-2015 et 2018-2019 et le deuxième scénario utilise la période de 2009-2010 à 2018-2019 comme référence.

## Population moyenne quotidienne en institution

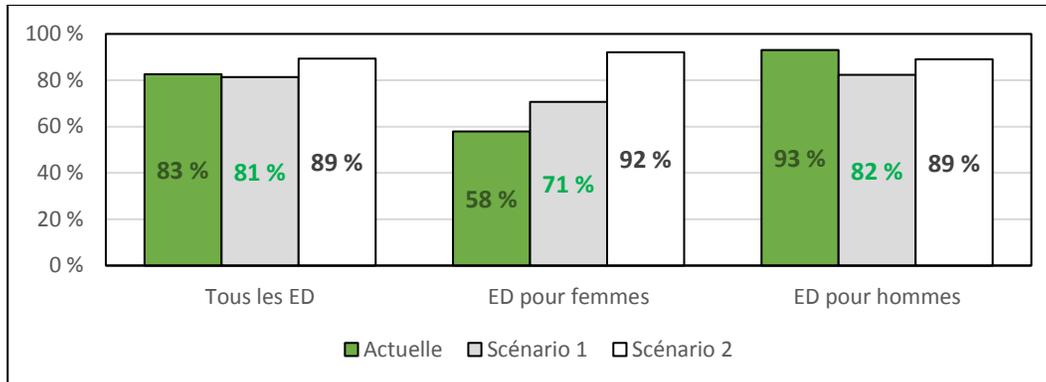
Selon les scénarios, la PMQI se chiffrera entre 3 949 et 4 334 personnes en 2028-2029 (figure 1). Le premier scénario fait état d'une diminution de la PMQI (-9,8 %) et le deuxième scénario marque une stabilité relative (-1,0 %). La PMQI féminine variera pour se situer entre 267 femmes (-1,1 %) et 348 femmes (+28,9 %). La PMQI masculine diminuera selon les deux scénarios (-2,9 % et -10,3 %).

Figure 1 – PMQI de 2028-2029 selon le scénario, le sexe et le type d'ED



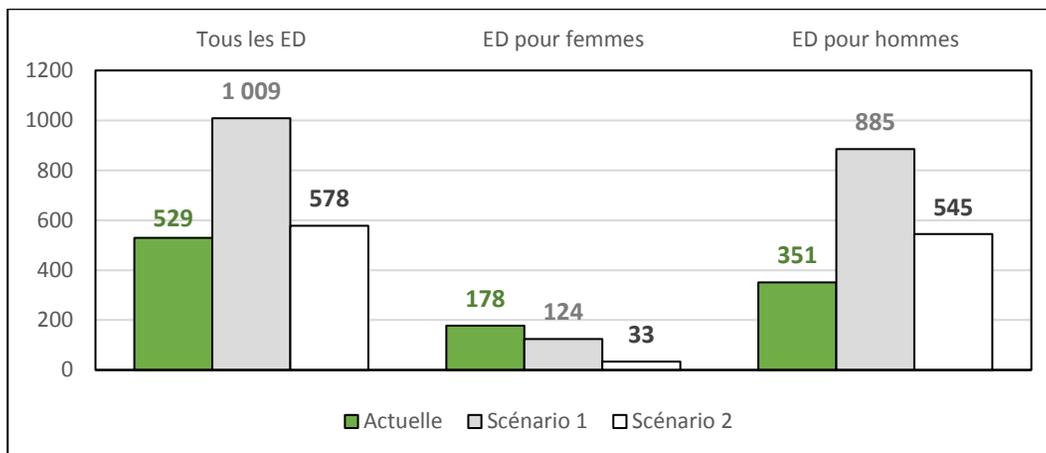
Les deux scénarios laissent entrevoir une hausse du taux d'occupation des ED pour femmes qui, toutefois, reste sous les 100 % et maintiennent ce taux inférieur à 100 % dans les ED pour hommes (figure 2).

**Figure 2 – Taux d'occupation en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (PMQI)**



Les variations projetées de la PMQI montrent un surplus de places tant dans les ED pour femmes (de 33 à 124 places) que dans ceux pour hommes (de 545 à 885 places) en 2028-2029 (figure 3). Toutefois, les surplus dans les ED pour femmes seront inférieurs à celui de 2018-2019, qui est de 178 places, alors que ceux dans les ED pour hommes, ils seront supérieurs à celui de 2028-2029.

**Figure 3 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (PMQI)**



L'analyse prospective montre clairement que cinq ED seront aux prises avec un manque de places, notamment ceux de Saint-Jérôme, d'Amos et de Rivière-des-Prairies et que dix ED bénéficieront d'un surplus de places, dont ceux de Montréal, Leclerc de Laval et de Québec – secteur masculin (tableau 5).

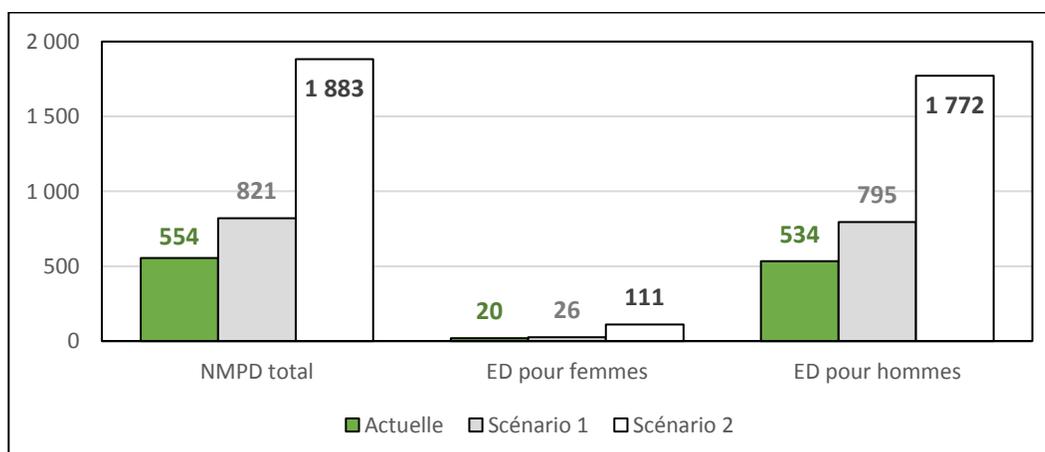
**Tableau 5 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et l'ED (PMQI)**

	Scénario 1	Scénario 2
Baie-Comeau	35	-27
New Carlisle	89	91
Québec – secteur féminin	-11	-30
Québec – secteur masculin	129	106
Rimouski	30	19
Roberval	95	81
Sept-Îles	31	33
Trois-Rivières	66	66
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>465</b>	<b>339</b>
Leclerc de Laval	194	160
Montréal	775	711
Rivière-des-Prairies	-112	-157
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>856</b>	<b>714</b>
Amos	-71	-217
Hull	27	53
Saint-Jérôme	-276	-275
Sherbrooke	-42	-82
Sorel-Tracy	50	46
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>-312</b>	<b>-476</b>
<b>Total</b>	<b>1 009</b>	<b>578</b>

## Nombre moyen de peines discontinues

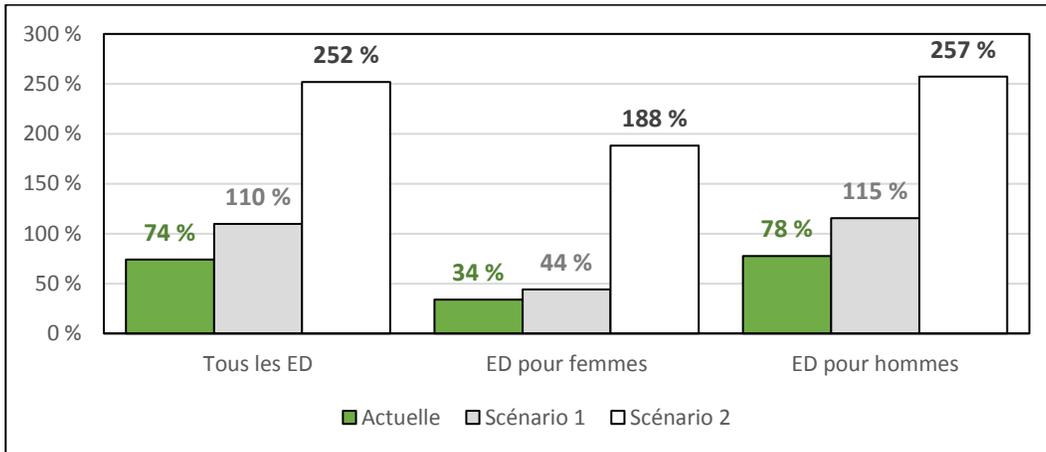
Les deux scénarios font augmenter le NMPD, tant chez les femmes que chez les hommes (figure 4). Le NMPD des ED pour femmes passera de 20 femmes en 2018-2019 à un intervalle compris entre 26 et 111 femmes en 2028-2029. Celui des hommes se situera entre 795 et 1 172 personnes en 2028-2029.

**Figure 4 – NMPD de 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED**



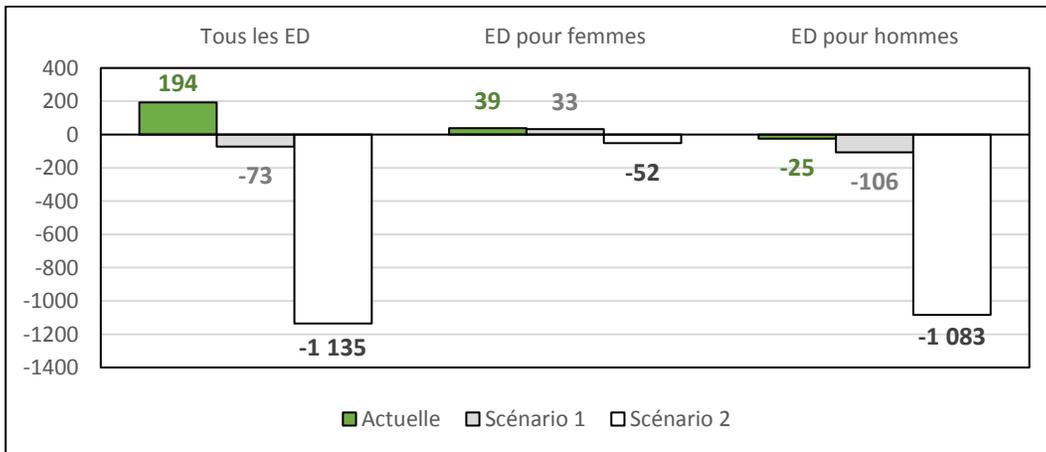
Les projections laissent entrevoir une croissance marquée du taux d'occupation des places prévues pour la détention discontinue de 2018-2019 à 2028-2029 (figure 5). Dans les ED pour femmes, le taux d'occupation passera d'un taux actuel de 34 % à un taux prévu entre 44 % et 188 %. Il en ira de même pour les ED pour hommes.

**Figure 5 – Taux d'occupation en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (NMPD)**



Les scénarios simulent un manque de places en 2028-2029 dans les ED pour hommes de 106 à 1 083 places pour les personnes détenues purgeant une peine discontinue (figure 6). Ils projettent soit un surplus de places dans les ED pour femmes selon le scénario 1 (+33 places) et un manque de places selon le scénario 2 (-52 places).

**Figure 6 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et le type d'ED (NMPD)**



En 2028-2029, tous les ED du RCO connaîtront un manque de places pour les personnes condamnées à une peine discontinue, principalement ceux de Saint-Jérôme et de Sorel-Tracy (figure 6). De plus, notons que quatre ED profiteront d'un surplus de places et que les quatre derniers enregistreront soit un manque soit un surplus selon le scénario considéré.

**Tableau 6 – Écarts en 2028-2029 selon le scénario et l'ED (NMPD)**

	Scénario 1	Scénario 2
Baie-Comeau	1	1
New Carlisle	-4	-6
Québec – secteur féminin	9	3
Québec – secteur masculin	18	-2
Rimouski	14	6
Roberval	2	-25
Sept-îles	9	1
Trois-Rivières	-5	-42
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>44</b>	<b>-64</b>
Leclerc de Laval	24	-55
Montréal	52	-109
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>76</b>	<b>-164</b>
Amos	-19	-44
Hull	-2	-32
Saint-Jérôme	-54	-385
Sherbrooke	-35	-105
Sorel-Tracy	-83	-341
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>-193</b>	<b>-907</b>
<b>Total</b>	<b>-73</b>	<b>-1 135</b>

# Conclusion

Les principales projections de l'analyse prospective 2018-2019 à 2028-2029 sont :

- une diminution plus ou moins prononcée de la PMQI masculine;
- une augmentation du surplus de places dans les ED pour hommes;
- le maintien d'un manque de places (selon la répartition théorique de la PMQI), aux ED d'Amos, de Rivière-des-Prairies, de Saint-Jérôme et de Sherbrooke jusqu'en 2028-2029;
- une stabilité de la PMQI féminine selon le premier scénario et une hausse de celle-ci selon le deuxième scénario;
- un surplus d'au moins 160 places à l'ED Leclerc de Laval et un déficit maximal de 30 places à celui de Québec – secteur féminin;
- une hausse du NMPD tant dans les ED pour femmes que dans ceux pour hommes;
- un manque de places en 2028-2029 pour héberger les personnes condamnées à une peine discontinue dans tous les ED du RCO, de même qu'aux ED de New Carlisle et de Trois-Rivières;
- une nette amélioration de la prise en charge par la majorité des ED des personnes prévenues et de celles condamnées;
- le maintien des transferts des ED en pénurie de places, principalement ceux du RCO, vers les ED qui enregistrent un surplus de places.

Globalement, les conditions de détention s'amélioreront nettement, notamment en regard de la capacité carcérale. Toutefois, des efforts devront être consentis pour atteindre l'idéal d'une incarcération uniquement en cellule simple.

# Annexe 1 – Détails méthodologiques

Pour les fins de l'analyse prospective, nous avons procédé au regroupement suivant : les ED de Havre-Aubert, de New Carlisle et de Percé sous celui de New Carlisle.

Précisons que les femmes en détention provisoire sont hébergées dans les ED pour hommes, sauf celles de Montréal et de Québec. Notons aussi qu'un surplus de places dans un ED pour femmes ne peut, en théorie, compenser un manque de places dans un ED pour hommes.

Comme toujours, nous utilisons la répartition théorique de la PMQI et du NMPD. En répartissant les PI selon le lieu de résidence ou le lieu où se tient le procès, nous pouvons cerner la capacité carcérale requise afin que les ED puissent détenir les personnes près de leur lieu de résidence (détention de proximité). En conséquence, la répartition théorique de la PMQI selon les ED diffère des données officielles sur le nombre de PI au cours de l'année (tableau 7).

Certains ED ont des places réservées aux personnes purgeant une peine discontinue, d'autres utilisent un gymnase et d'autres encore recourent à divers endroits convenant à ce type de détention. Il est donc peu aisé de déterminer le surplus ou le manque de places pour ces personnes.

**Tableau 7 – Répartitions réelle et théorique de la PMQI en 2018-2019 selon l'ED**

	Répartition réelle de la PMQI	Répartition théorique de la PMQI	Écart	
			N	%
Baie-Comeau	56	53	-3	-5,4 %
New Carlisle	117	64	-53	-45,3 %
Québec – secteur féminin	47	68	21	44,7 %
Québec – secteur masculin	530	533	3	0,6 %
Rimouski	100	105	5	5,0 %
Roberval	171	164	-7	-4,1 %
Sept-Îles	36	27	-9	-25,0 %
Trois-Rivières	233	240	7	3,0 %
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>1291</b>	<b>1254</b>	<b>-37</b>	<b>-2,9 %</b>
Leclerc de Laval	200	150	-50	-25,0 %
Montréal	1167	629	-538	-46,1 %
<b>Rivière-des-Prairies</b>	<b>488</b>	<b>716</b>	<b>228</b>	<b>46,7 %</b>
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>1856</b>	<b>1495</b>	<b>-361</b>	<b>-19,5 %</b>
Amos	127	290	163	128,3 %
Hull	198	191	-7	-3,5 %
Saint-Jérôme	404	556	152	37,6 %
Sherbrooke	274	332	58	21,2 %
Sorel-Tracy	228	259	31	13,6 %
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>1231</b>	<b>1 628</b>	<b>397</b>	<b>32,3 %</b>
<b>Total</b>	<b>4378</b>	<b>4 377</b>	<b>-1</b>	<b>0,0 %</b>

## Annexe 2 – Modèle prospectif

Le modèle prospectif utilisé fait progresser la PMQI en fonction de la fluctuation de la population adulte du Québec, du taux de mise en accusation et du taux de mise en détention, et ce, selon le sexe, le statut carcéral et l'ED. Puisqu'il y a deux sexes, cinq statuts carcéraux et seize ED<sup>8</sup>, le modèle compte 160 groupes de base pour lesquels il simule les données de 2019-2020 à 2028-2029.

Tout comme pour les analyses prospectives précédentes, le modèle calcule, en séquence, pour chacune des années de projection, selon l'ED, le statut carcéral et le sexe :

1. la population adulte du Québec selon les taux de croissance déterminés par l'Institut de la statistique du Québec;
2. le nombre de personnes accusées à partir du taux de mise en accusation et de la population adulte du Québec;
3. le nombre de personnes prévenues à partir du taux de mise en détention provisoire et du nombre de personnes accusées;
4. le nombre de personnes condamnées à une peine discontinue à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
5. le nombre de personnes condamnées à une courte peine à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
6. le nombre de personnes condamnées à une longue peine à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
7. le nombre de personnes condamnées à une peine fédérale à partir du taux de condamnation à une telle peine et du nombre de personnes accusées.

Une fois ces calculs réalisés, le modèle détermine la PMQI annuelle, le besoin de places et le manque ou le surplus de places.

---

8. Dans les faits, nous comptons dix-neuf établissements de détention, dont un qui n'est pas en activité. Toutefois, certains sont groupés aux fins de la présente analyse.

